ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES AU BAS-SAINT-LAURENT

Bilan 2023-2026



OBJECTIFS

- Favoriser la concertation régionale et la mise en œuvre d'un plan d'action multiespèces
- Prévenir et contrôler les EEE prioritaires
- Sensibiliser et mobiliser les partenaires et la population face aux enjeux liés aux espèces envahissantes, dont l'herbe à poux
- Soutenir la lutte par le financement de projets pilotes de prévention et de lutte contre les espèces envahissantes émergentes

RÉALISATIONS MAJEURES

ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE LUTTE

Un plan d'action évolutif et construit régionalement pour guider les actions de lutte aux espèces envahissantes

CONCERTATION RÉGIONALE

Mobilisation des partenaires et mise en place d'un comité de travail sur les espèces envahissantes

SENSIBILISATION DE LA POPULATION

Déploiement d'une large campagne de communication régionale visant l'information et la sensibilisation de la population générale

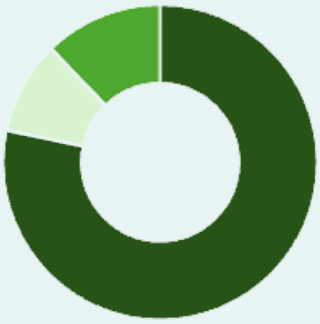
INTERVENTIONS SUR LE TERRAIN

Inventaire, cartographie, arrachage et contrôle des espèces envahissantes

CHIFFRES CLÉS

Plus de 1M $ investis dans la région	**8 espèces visées**
25 organismes mobilisés	**200 sites visités**

REVENUS



- Gouvernement du Québec 980 000 $ (78%)
- MRC 120 000 $ (10%)
- Organismes 152 562 $ (12%)

TOTAL
1 252 562 $

FORUM RÉGIONAL SUR LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

- Plus de 100 participant·es
- Présentations, ateliers et échanges
- 10 kiosques de partenaires présent·es lors de l'événement

ESCOUADE
ESPÈCES ENVAHISSANTES DU BAS-SAINT-LAURENT

Des actions qui feront de vous un héros!

PARTENAIRES

Québec

COLLECTIF RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT

MRC de La Matanie
MRC de La MITIS
MRC de LA MATAPÉDIA
Témiscouata
MRC des Basques
MRC de Rivière-du-Loup
MRC de Rimouski-Neigette
MRC de Kamouraska
Obakir
OBVMR
Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean
OBV Nord-Est Bas-Saint-Laurent
Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire



LE PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE LUTTE AUX ESPÈCES ENVAHISSANTES : une feuille de route commune

Élaboré par les partenaires de l'entente sectorielle, le plan d'action régional permet d'identifier les actions prioritaires, de cibler les interventions et de coordonner les efforts sur l'ensemble de la région.

5 ORIENTATIONS

- **Favoriser la communication et la sensibilisation**
- **Consolider le réseau de stations de lavage**
- **Prévenir l'introduction et la dispersion**
- **Contrôler et surveiller la propagation**
- **Acquérir des connaissances**



Roseau commun



Agrile du frêne



Moule zébrée



Myriophylle à épis



Berce du Caucase



Berce sphondyle



Renouée du Japon



Herbe à poux

LES PROCHAINES ÉTAPES

- Renouveler l'entente sectorielle
- Actualiser et poursuivre la mise en oeuvre du Plan d'action régional
- Soutenir les organismes et municipalités dans la lutte aux espèces envahissantes
- Maintenir la concertation régionale
- Développer de nouvelles collaborations

EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS

- Portrait régional pour identifier des emplacements stratégiques de stations de lavage d'embarcations et accompagnement des municipalités dans l'installation.
- Campagne de communication régionale : stratégie, développement et distribution d'outils de sensibilisation, diffusion de messages.
- Installation de panneaux en aluminium sur le lavage des embarcations à travers la région.
- Mise en place de collecteurs à moules zébrées et autres espèces aquatiques envahissantes.
- Détection par ADN environnemental.
- Détection du myriophylle à épis dans les plans d'eau de la région.
- Science citoyenne : soutien au programme Sentinelle des lacs.
- Contrôle et éradication de la berce du Caucase et de la berce sphondyle.
- Cartographie et campagne d'arrachage de l'herbe à poux le long des axes routiers secondaires de la MRC Les Basques.
- Contrôle et éradication du roseau commun.
- Recherche sur la gestion des résidus des plantes exotiques envahissantes.

Crédits photo : ZIPSE, OBVNEBSL et Claude Lavoie